

Informations de base

2026/2557(RSP)

RSP - Résolutions d'actualité

Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphe 2, du règlement intérieur concernant les modalités d'application du règlement (UE) 2023/956 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'établissement des valeurs par défaut

Subject

2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire
3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile
3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone
3.70.15 Fiscalité de l'environnement
6.20 Politique commerciale commune en général

En attente du débat/vote en plénière

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire	ANDROUËT Mathilde (P/E)	12/01/2026

Informations techniques

Référence de la procédure	2026/2557(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	En attente du débat/vote en plénière
Dossier de la commission	ENVI/10/04947